

DEPARTEMENT : CHARENTE MARITIME 17
COMMUNE : ANGOULINS
NOM DE LA PLAGE : La Platère

Description de la zone de baignade

Nature : sable naturel
Longueur : 700 m
Largueur maximale : 650 m (plage et estran)
Niveau moyen : 2.8m environ
Niveau maximal : 3.5 m environ

Population permanente : 4095
Population estivale : environ 5 200
Date de la saison balnéaire : 01/07 au 31/08

Localisation du point ARS le plus proche :
La Platère 46°06'18"N 1°08'04"O

Fréquentation maximale : 200 personnes / jour
Equipement : douches (2), sanitaires (2)
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : voile



Zones riveraines : camping, zones artificialisées, espaces verts
Occupation du sol : marais du Chay derrière la plage et zone agricole (type pâturage) / zone urbaine d'Angoulins à 1km

Inventaires des sources potentielles de pollution et situation à risque

Pour plus d'information, se référer à la fiche de synthèse du profil de vulnérabilité des eaux de baignade

Qualité du milieu marin

Etat qualitatif de l'eau défini à l'issue de la saison de baignade précédente :
La directive 2006/7/CE prévoit les 4 états qualitatifs suivants : **Excellent** ; **Bon** ; **suffisant** ; **Insuffisant**

Saison balnéaire : 2022
Classement en vigueur : **Excellent**



Evolution du classement :

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Classement (76/160/CEE)	Excellent	Suffisant	Bon	Bon	Excellent	Excellent

Potentiel de prolifération des macro-algues :
Pas d'échouage d'algues vertes

Potentiel de prolifération du phytoplancton :
Le point de suivi le plus proche se situe à l'est du pertuis Breton (point de mesure IFREMER 30066001 « la Carrière ») à 20 km au nord de la plage de La Platère. La distance de ce point à la plage de la Platère ne lui confère aucune valeur.

Gestion des pollutions à court terme : Sans objet